

COMMUNIQUE DE PRESSE

28^{ème} Session de la Commission Mixte Cameroun-Nigeria Vers l'achèvement de la démarcation de la frontière terrestre fin 2012

Abuja, 23 juillet 2011 – La Commission Mixte Cameroun-Nigeria a conclu sa vingt-huitième session à Abuja, Nigeria, aujourd'hui. La Commission Mixte Cameroun-Nigeria a été créée par les Nations Unies, à la demande du Cameroun et du Nigeria, pour faciliter la mise en œuvre de l'arrêt de la Cour internationale de Justice (2002) portant sur la résolution pacifique de la délimitation de la frontière entre les deux pays.

Dans le Communiqué final, le Cameroun et le Nigeria ont réitéré leur engagement à achever la délimitation cartographique de leur frontière commune pour la fin de l'année 2012. La démarcation physique de la frontière avec les bornes se poursuivra au-delà de cette date. A ce jour, le Cameroun et le Nigeria se sont mis d'accord sur plus de 1.600 km de la frontière terrestre estimée à 1.950 kilomètres.

Pour atteindre cet objectif, la Commission Mixte a chargé sa Sous-commission de la Démarcation de trouver des solutions efficaces et pratiques pour parvenir rapidement à un accord sur l'emplacement exact des 350 kilomètres de frontière terrestre restant à localiser et qui comprend des zones laissées en suspend, des zones de désaccord et des zones d'accès difficile. La Commission Mixte a insisté sur la nécessité de terminer les activités de démarcation restantes dans un esprit positif, exalté par le sentiment fraternité et de confiance existant déjà entre les deux pays.

La Commission Mixte a salué les progrès rapportés par le Coordinateur Résident des Nations Unies pour le Nigeria et le Représentant de l'Equipe pays des Nations Unies pour le Cameroun en faveur des populations concernées par la démarcation dans le cadre du processus de la Commission Mixte. Elle a loué les efforts déployés par les Nations Unies pour prendre en compte la dimension humaine du processus de démarcation et leur engagement à soutenir le développement d'initiatives socioéconomiques en faveur d'une coexistence harmonieuse entre les populations de part et d'autre de la frontière ainsi que la sécurité, la paix et la stabilité dans la sous-région.

Le Cameroun et le Nigeria ont demandé aux Nations Unies de continuer à apporter un soutien financier et technique aux processus la démarcation et à les aider à mobiliser les fonds nécessaire à l'accomplissement du mandat de la Commission Mixte.

La Vingt-neuvième Session de la Commission Mixte se tiendra à Yaoundé les 8 et 9 décembre 2011, avec possibilité d'extension au 10 décembre 2011.

Contexte

La Commission Mixte Cameroun-Nigeria a été créée par les Nations Unies, à la demande du Cameroun et du Nigeria, pour faciliter la mise en œuvre de l'arrêt de la Cour internationale

de Justice (2002) portant sur la résolution pacifique de la délimitation de la frontière entre les deux pays. Le mandat de la Commission Mixte est notamment d'apporter son soutien à la démarcation des frontières terrestre et maritime et de faciliter le transfert de juridiction le long de la frontière. La Commission Mixte est également chargée de formuler des recommandations de mesures répondant aux besoins humanitaires et socioéconomiques des populations frontalières concernées.

Les deux pays ont convenu de la délimitation de la frontière maritime et ont décidé de clore cette question à la dernière session de la Commission Mixte Cameroun-Nigeria tenue à Yaoundé les 10 et 11 mars 2011. Le retrait et le transfert d'autorité dans la zone du Lac Tchad et dans la Péninsule de Bakassi ont été progressivement finalisés entre 2004 et 2008.

Pour de plus amples informations : Laurence Gérard, Porte-parole et Chargée de presse au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) : 221 33-869-8560 – Mobil e: 221 77- 3324928 - E-mail : gerardl@un.org - <http://unowa.unmissions.org>.